

LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS - SECTION QUÉBEC

LEXIQUE

SUR LA DIVERSITÉ
SEXUELLE ET LA
PLURALITÉ DES
GENRES



AVANT-PROPOS

Bonjour à toutes,

Il nous fait grand plaisir de vous présenter le lexique sur la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, réalisé par la Ligue des droits et libertés, section de Québec.

Il s'agit de la toute première implication de l'organisme au sein de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, une population visée par de multiples discriminations. La mission de la Ligue des droits et libertés (section de Québec) étant de faire connaître, défendre et promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'Homme, **vous trouverez dans ce lexique tant une section portant sur des termes issus directement de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre, qu'une section portant sur les discriminations visant et affectant cette population.**

En 2016, avec l'ajout de l'identité et de l'expression de genre comme bases de discrimination possibles à l'article 10 de la Charte des droits et libertés, les discriminations vécues par les personnes de la diversité sexuelle et de genre se voient reconnues.

Article 10 de la Charte des droits et libertés :

10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, **le sexe, l'identité ou l'expression de genre**, la grossesse, **l'orientation sexuelle**, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10.1. Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

Ce lexique n'a pas comme objectif de définir de façon exhaustive l'entièreté des termes liés à la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Vu l'évolution constante du vocabulaire y étant associé, il serait pratiquement impossible d'y arriver! En fin de compte, nous avons toutes la liberté de choisir les termes qui nous conviennent et auxquels nous nous identifions le mieux, que nous soyons seul·e ou des millions à s'en servir. L'objectif n'est pas d'étiqueter chaque individu. **Tout le monde est unique, différent, et détient le droit de s'identifier et de se définir à sa guise.**

Bonne consultation!



SECTION 1

TERMES RELATIFS À LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET À LA PLURALITÉ DES GENRES

- Agenre** ● Personne n'ayant pas d'identité de genre.
- Androgyne** ● Personne dont l'expression de genre n'est pas exclusivement masculine ou féminine, mais présente plutôt des aspects traditionnellement associés à la fois aux femmes et aux hommes, ou encore des aspects non-genrés.
- Aromantique** ● Personne qui ne ressent peu ou pas d'attirance romantique. On appelle communément « *aro* » une personne qui se situe à l'intérieur du spectre sur lequel se décline l'aromantisme. Une personne aromantique peut tout de même développer des liens d'attachement significatifs, mais qui sont généralement platoniques, et peut ressentir de l'attirance sexuelle (voir « Asexuel·le »).
- Asexuel·le** ● Personne qui ne ressent peu ou pas d'attirance sexuelle envers autrui. On appelle communément « *ace* » une personne qui se situe à l'intérieur du spectre sur lequel se décline l'asexualité. Sur le spectre de l'asexualité se trouve notamment la demisexualité, référant à une personne qui ne ressent de l'attirance sexuelle qu'envers une personne avec laquelle elle a formé un lien émotionnel fort.
- Bisexual·le** ● Attirance, qu'elle soit romantique, affective et/ou sexuelle envers plus d'un genre, le genre pouvant être un critère d'attraction. La bisexualité ne se limite pas nécessairement aux genres traditionnels féminin et masculin et peut donc inclure les personnes s'identifiant comme non-binaire.
- Cis(genre)** ● Personne dont l'identité de genre correspond au genre traditionnellement attendu chez les individus ayant été assignés à un certain sexe à la naissance. Par exemple, une personne qui s'identifie à l'identité de genre féminine et qui a été assignée le sexe féminin à la naissance.
- Dysphorie de genre** ● Diagnostic clinique qui confirme la divergence entre le sexe assigné à la naissance et l'identité de genre d'une personne. La dysphorie de genre se caractérise notamment par un sentiment de malaise intense, de l'anxiété et/ou une irritabilité causés par cet écart entre le sexe assigné à la naissance, les attentes de la société concernant le genre, son corps et son identité de genre. Ce ne sont pas toutes les personnes trans qui vivent de la dysphorie de genre. Le terme est d'ailleurs controversé, compte tenu sa connotation médicale. L'opposé de la dysphorie de genre est l'euphorie de genre, où la personne se sent reconnue et validée dans son identité de genre.

Expression de genre

● Manière d'extérioriser ou de démontrer une identité de genre, de manière consciente ou inconsciente. Cette expression peut s'opérer à travers plusieurs médiums tels que les vêtements, le maquillage, les comportements, la gestuelle, etc. L'expression de genre peut différer de l'identité de genre, deux concepts indépendants l'un de l'autre.

Fluide (de genre)

● Personne dont l'identité de genre fluctue entre différentes identités sur le spectre du genre. La fluidité de genre — que l'on nomme aussi « *genderfluid* » en anglais — s'inscrit également sous le terme générique de la non-binarité.

Gai·e

● Personne ayant une attirance, qu'elle soit romantique, affective et/ou sexuelle envers les personnes de même genre qu'elle. Le terme est majoritairement utilisé en référence à l'identité de genre masculine, mais ne s'y limite pas. L'utilisation de ce terme est préférée à celle du terme « homosexuel·le », en raison de la connotation médicale et sexuelle de ce dernier.

Identité de genre

● Sentiment d'être un genre. Non seulement cette expérience est personnelle et propre à chacun·e, mais elle est également indépendante au sexe assigné à la naissance.

Intersexe

● Personne dont les caractéristiques sexuelles (génitales, hormonales, gonadiques et/ou chromosomiques) ne correspondent pas aux normes médicales référant à l'attribution du sexe binaire mâle ou femelle. Bien que 1,7 % de la population mondiale naisse avec de telles caractéristiques, il arrive souvent que des opérations chirurgicales et/ou d'autres interventions soient effectuées sur les nouveaux·elles·né·e·s intersexuel·le·s, afin de faire correspondre leurs caractéristiques externes aux normes sexuelles traditionnelles et binaires, parfois même sans que le·s parent·s en soi·ent informé·e·s. Ces interventions physiquement et mentalement dommageables sont dénoncées par l'Organisation des Nations Unies.

Lesbienne

● Personne s'identifiant comme femme, ayant une attraction romantique, affective et/ou sexuelle envers les femmes. Étant préféré au terme « homosexuelle » pour la connotation médicale et sexuelle de ce dernier, le terme « lesbienne » peut tout de même avoir une connotation négative pour certain·e·s (voir « Lesbophobie »). Le terme peut également être utilisé à des fins politiques, notamment dans un rejet du patriarcat et des normes de genre.

Non-binaire

● Personne dont l'identité de genre n'est ni exclusivement masculine ni exclusivement féminine. Cette identité peut se définir comme une rencontre entre le féminin et le masculin, à la fois féminin et masculin ou aucun des deux. Le terme peut agir comme un terme générique, regroupant les identités et les expressions de genre s'écartant de la binarité de genre.

Orientation sexuelle

● Terme utilisé pour décrire l'attraction d'une personne envers d'autres personnes. Cette attraction peut être romantique, affective, intellectuelle, sensuelle, voire esthétique. L'appellation « orientation sexuelle » est de moins en moins mise de l'avant, puisque l'attraction d'une personne à une autre est de plus en plus reconnue comme étant – ou pouvant être – autre que strictement et/ou inhéremment sexuelle. Dans une visée plutôt généraliste, on peut parler d'attractions romantiques et sexuelles.

Pansexuel·le

● Personne qui ressent de l'attraction affective, romantique et/ou sexuelle pour des individus indépendamment de leur genre.

Polyamour

● Dynamique relationnelle impliquant plusieurs partenaires romantique·s, affectif·ve·s et/ou sexual·le·s. Les personnes polyamoureuses peuvent entretenir des relations avec plusieurs partenaires, en prônant la communication ouverte et honnête au sein de ces engagements relationnels. Ces relations peuvent être indépendantes les unes des autres, ou non. Il est à noter que le polyamour peut être pratiqué tant par les personnes hétérosexuelles que par les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre.

Queer

● Réfère à toute personne ne correspondant peu ou pas aux spectres de l'identité et/ou de l'expression de genre, et/ou des attractions romantiques et sexuelles. Le terme peut également référer à toute personne s'y reconnaissant ou désirant s'y identifier. À sa création, le terme « queer » était une expression péjorative référant à l'étrangeté et était utilisé comme une insulte envers les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Il est important de considérer cet historique, bien que le terme ait été réapproprié. Certaines personnes y voient toujours une connotation négative, tandis que d'autres y voient une opportunité de reprise de pouvoir, voire un engagement politique.

Sexe (assigné à la naissance)

● Sexe inscrit sur le certificat de naissance, en général selon l'apparence des organes sexuels externes ou internes. Le sexe assigné à la naissance est généralement celui d'homme/mâle ou de femme/femelle, mais il peut également être celui d'intersexe. On réfère au sexe assigné à la naissance dans l'utilisation de termes tels que AFAB ou AMAB, respectivement « *assigned female at birth* » (assigné·e femme à la naissance) et « *assigned male at birth* » (assigné·e homme à la naissance).

Trans

● Personne dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe qui lui a été assigné à la naissance selon le système binaire mâle/femelle. Il s'agit d'un terme générique, pouvant également inclure le spectre de la non-binarité dans certains contextes. Les termes « transgenre » et « transsexuel », rappelant une distinction à connotation médicale et/ou biologique, sont aujourd'hui de moins en moins utilisés. On peut également utiliser le terme « transidentité » pour référer au fait d'être une personne trans.

Transition•s

- Processus complexe et généralement étendu sur plusieurs phases, visant l'affirmation de l'identité de genre d'une personne qui souhaite effectuer sa ou ses transition•s. Elle•s peu•ven•t s'effectuer sur les plans social (ex. : mentionner l'utilisation de son prénom choisi), légal (ex. : officialiser son identité de genre sur certains documents légaux), médical (ex. : hormonothérapie), etc. Ces différentes phases ne sont pas dépendantes les unes des autres et ne sont pas essentielles au statut trans d'une personne s'identifiant comme telle.

Two-spirit

- Terme utilisé par des populations autochtones d'Amérique du Nord, il réfère à une personne autochtone incarnant à la fois un esprit féminin et un esprit masculin. Il peut autant faire référence à l'identité de genre, à l'expression de genre ou à l'attirance sexuelle et/ou romantique, bien que des termes plus spécifiques puissent exister dans certaines communautés autochtones. Existant bien avant la colonisation, la bispiritualité peut être très valorisée dans les cultures autochtones, les personnes bispirituelles ayant accès à des perspectives uniques sur le monde. Entre autres dans une optique décoloniale, il ne revient pas aux personnes allochtones de s'identifier à ce terme. En français, *Two-spirit* se traduit par "bispirituel•le".

SECTION 2

DISCRIMINATIONS VISANT LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET LA PLURALITÉ DES GENRES

Allié·e

- Personne qui ne s'identifie pas ouvertement comme faisant partie de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, mais qui soutient les personnes de différentes attirances romantiques et sexuelles, identités et expressions de genre dans le but de contribuer à leur bien-être ou à une plus grande acceptation de leurs réalités. L'allié·e est reconnu·e comme tel·le par les personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

Binarité du genre / binarisme

- Système qui divise l'humanité en deux genres mutuellement exclusifs et opposés : homme et femme. Ce système ne prend pas en compte la pluralité des genres et est exclusif envers les personnes ne s'identifiant pas à ces deux identités de genre reconnues comme légitimes au sein du système.

Biphobie

- Attitudes négatives envers la bisexualité pouvant mener à la discrimination, directe ou indirecte, envers les personnes bisexuelles et/ou perçues comme telles. La biphobie est souvent causée par un manque de compréhension de ce qu'est la bisexualité et peut provenir tant de personnes hétérosexuelles et cisgenres, que de personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

Cisnormativité

- Système, cadre ou préjugé culturel et/ou sociétal, souvent implicite et inconscient, selon lequel toute personne est (ou devrait être) cis et que le cisgenre est inhéremment supérieur à toute autre identité ou expression de genre. Ces dernières sont souvent considérées comme invalides, voire imaginaires, au sein du système cisnormatif. La cisnormativité peut se manifester sur les plans politique, économique, social et médical, où les personnes trans et non binaires sont sous-représentées.

Deadname

- En anglais, nom assigné à une personne trans ou non-binaire à sa naissance et dont elle ne se sert plus. Le fait de référer à une personne par son « *deadname* » peut être une forme d'intimidation ou de harcèlement, surtout si cela est fait de manière intentionnelle et/ou répétitive. Entre autres, mentionner cette information confidentielle et sensible peut révéler la transidentité d'un individu et mettre ce dernier en danger direct ou indirect. En français, *deadname* se traduit par « morinom ».

Discrimination (systémique)

● Ensemble de pratiques, comportements et politiques issues de structures et systèmes sociaux, qui, résultant de préjugés et de stéréotypes, génèrent l'exclusion sous plusieurs formes d'un groupe particulier. Les effets négatifs de cette discrimination se maintiennent souvent à long terme. Pour la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, cette forme de discrimination peut se présenter comme un accès restreint ou plus difficile à certains services de santé, par exemple.

Hétéronormativité

● Système, cadre ou préjugé culturel et/ou sociétal, souvent implicite et inconscient, selon lequel l'hétérosexualité est la norme, le standard de l'attraction romantique et sexuelle. Ce cadre normatif soutient que toute personne est (ou devrait être) hétérosexuelle et que l'hétérosexualité est inhéremment supérieure à tout autre mode de relation. Les orientations non-hétérosexuelles sont considérées comme anecdotiques, anormales, voire condamnables.

Homophobie

● Attitudes négatives envers l'homosexualité pouvant mener à la discrimination, directe ou indirecte, envers les personnes dites homosexuelles et/ou perçues comme telles. L'homophobie étant un terme générique, il peut englober d'autres variantes telles que la biphobie et la lesbophobie. Tant des personnes hétérosexuelles et cisgenres que des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres peuvent manifester de l'homophobie.

Intersectionnalité

● Théorisé par Kimberlé Crenshaw en 1989, ce concept tire ses origines de militantes afro-américaines qui se situaient – et se situent toujours – à l'intersection des mouvements antiracistes et féministes. Cela réfère ainsi à la construction d'identité, sur la base du concept « d'intersections » entre différents éléments qui structurent la vie d'une personne et façonnent sa position sociale. Il ne s'agit donc pas « d'accumuler » des caractéristiques pouvant être sujettes à des systèmes d'oppression, mais bien de mettre en valeur l'unicité des dynamiques d'oppression de chacun·e. Il s'agit également d'une manière d'analyser les façons dont les différents systèmes d'oppression se manifestent, se perpétuent et interagissent entre eux. L'approche intersectionnelle est notamment utilisée dans les luttes contre les multiples systèmes d'oppression et la reconnaissance des personnes concernées par ces derniers. Une représentation apparente de l'intersectionnalité se situe dans le concept du misogynoir. Créé par Moya Bailey – féministe noire queer – ce concept réfère aux formes particulières de discrimination et d'oppression auxquelles font face les femmes noires, étant à l'intersection de la misogynie et du racisme anti-noir·e·s.

Lesbophobie

● Attitudes négatives pouvant mener à la discrimination, directe ou indirecte, envers les femmes lesbiennes, bisexuelles et/ou perçues comme telles. La lesbophobie peut se manifester par l'invalidation des couples de lesbiennes ou du lesbianisme comme n'étant ni réel, ni valide, mais aussi par une hypersexualisation du lesbianisme. Tant des personnes hétérosexuelles et cisgenres que des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres peuvent manifester de la lesbophobie.

Mégenrer

- Utiliser un pronom, prénom (voir « *Deadname* ») ou autre mention de genre qui ne correspond pas à l'identité de genre d'une personne. Le fait de mégenrer une personne de façon intentionnelle et/ou répétitive est désormais reconnu comme du harcèlement et peut agir comme préjudice pour la personne qui en est victime.

Transphobie

- Attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe ou indirecte, envers des personnes trans et non binaires. Tant des personnes hétérosexuelles et cisgenres que des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres peuvent manifester de la transphobie.



LES DRAPEAUX

Cette page contient différents drapeaux se rattachant aux diverses attirances romantiques et sexuelles, identités et expressions de genre.

Bien sûr, il en existe bien plus!



Agenre



Bisexuel•le



Intersexe



Non-binaire



Trans



Asexuel•le



Fluide (de genre)



Lesbienne



Pansexuel•le

REFERENCES

Adam, S., Gillard, A. S., Frappier, R. et Lecours, M (2020). Actualités bibliographiques : les relations polyamoureuses. *Aspects sociologiques*, 25(2), 129-137.

Bailey, M. (2010). They aren't talking about me. *Crunk Feminist Collective*, 14.
<http://www.crunkfeministcollective.com/author/moyazb/>

Baril, A. (2015). Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités. *Recherches féministes*, 28(2), 121-141. <https://doi.org/10.7202/1034178ar>

Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 1(225), 70- 88.

Chambre de commerce gaie du Québec (2014). Lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail.
<https://www.familleslgbt.org/1463149763/Chambre%20de%20commerce%20LGBT%20du%20Quebec.pdf>

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) (2021). Lexique.
<https://www.cdpdj.qc.ca/fr/lexique>

Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics ». *University of Chicago Legal Forum*, 14, 538-554.

Dorais, M. (2019). *Nouvel éloge de la diversité sexuelle*. VLB éditeur.

Éditeur officiel du Québec (2021, 1er juin). Chapitre C-12 : Charte des droits et libertés de la personne.
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-12>

Fondation Émergence (2021). Lexique. <https://www.fondationemergence.org/lexique>

Gouvernement du Canada (2019). Lexique sur la diversité sexuelle et de genre.
<https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>

Ligue des droits et libertés (LDL). Lexique. <https://liguedesdroits.ca/lexique/>

Trans Student Educational Resources (TSER). Définitions. <https://transstudent.org/about/definitions/>

LEXIQUE

SUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET LA PLURALITÉ DES GENRES

La Ligue des droits et libertés est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, qui vise à faire connaître, à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits contenus dans les chartes canadienne et québécoise et dans la Charte internationale des droits de l'Homme.

La section de Québec oeuvre dans les campagnes de sensibilisation contre la discrimination et l'exclusion sociale, notamment par l'éducation aux droits.

Rédaction: Mélina Chasles

Révision: Maxim Fortin, Sophie Marois et Marie-Philippe Paquet, membres de la Ligue des droits et libertés, section Québec

Nous remercions le GRIS-Québec pour son apport au projet, ainsi que la Fondation Léo-Cormier pour son soutien financier.



Ligue des droits et libertés
Section Québec



La Fondation Léo-Cormier

190-B, rue Dorchester, bureau 70, Québec (Québec), G1K 5Y9

Bureau : 418 522-4506

Cellulaire : 581 984-4506

Courriel : info@liguedesdroitsqc.org